PASS COVID TPE

FONDS D'AIDES ÉCONOMIQUES DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION EN SOUTIEN AUX TPE

Dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19, Saint-Brieuc Armor Agglomération met en place des mesures de soutien auprès des TPE de 0 à 10 salariés rencontrant des difficultés de trésorerie malgré les dispositifs de l'Etat et de la région Bretagne (PGE, Fonds COVID-Résistance...)

Le PASS COVID TPE est mobilisable jusqu'au **11 décembre 2020.**

DISPOSITIF COVID ADIE

QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

> **Les TPE de 0 à 3 salariés qui n'ont pas bénéficié d'une mesure de soutien :**
- Prêt Garanti par l'État (PGE)
- Prêt BPI France
- Prêt COVID-Résistance Bretagne

> **et/ou rencontrant des problématiques bancaires**

MODALITÉS DE L'AIDE

Prêt à taux 0 jusqu'à 5000 €
(sans garantie, différé jusqu'à 24 mois, remboursement sur 48 mois)
+
Subvention de 1000 €

QUI CONTACTER ?

Frédérique GUILLOU - ADIE > 06 88 09 14 26
fguillou@adie.org

Jean-Marie Le Brusq - SBAA > 02 96 77 20 56
economie@sbaa.fr

DISPOSITIF COVID TPE

QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

> **les TPE de 0 à 10 salariés** (CDI - ETP)
- perte du chiffre d'affaires liée à la crise sanitaire
- avoir eu accès à un financement de trésorerie COVID (prêt ou avance remboursable) mais insuffisant pour couvrir les besoins

> **les jeunes TPE de 0 à 10 salariés** (CDI ETP)
- création ou reprise de moins d'un an à la date de confinement
- bénéficiaire d'un financement bancaire pour la création/reprise (avec ou sans mesure de soutien COVID)

MODALITÉS DE L'AIDE

Subvention de 1000 € à 3000 €

OÙ TROUVER LE DOSSIER ?

Dossier téléchargeable sur
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
A remettre auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération

A NOTER :

Accompagnement des entreprises locataires de Saint-Brieuc Armor Agglomération
Les entreprises et associations locataires d'un local de la propriété de Saint-Brieuc Armor Agglomération peuvent faire une demande d'exonération de 3 mois de loyer (période de confinement) qui sera étudiée au cas par cas.

Contact : direction économique de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Fonds COVID Résistance Bretagne
Saint-Brieuc Armor Agglomération participe à hauteur de 300 K€ au fonds régional.

Plus d'informations :
covid-restance.bretagne.bzh
eco-coronavirus@bretagne.bzh



TÉMOIGNAGE

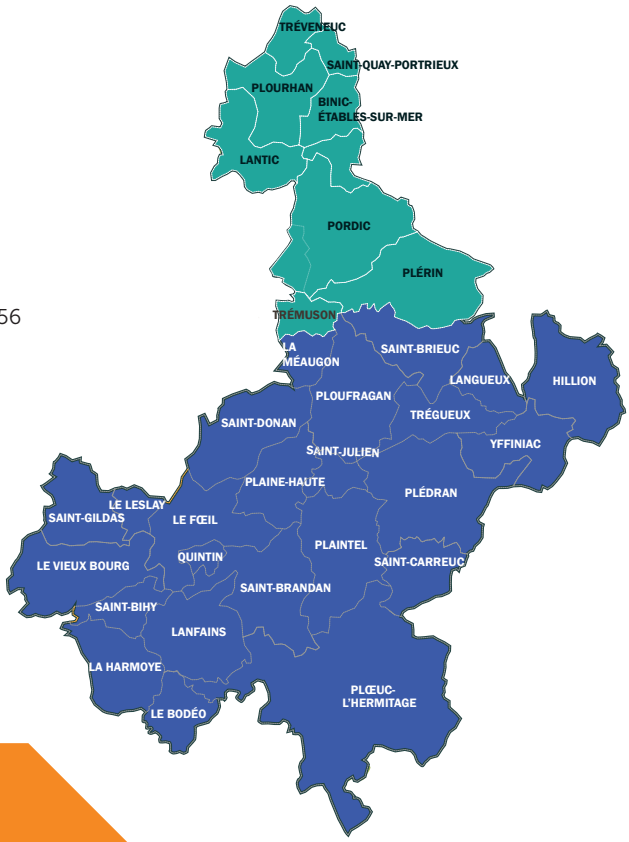
Marc Pillonetto, Dirigeant de la savonnerie Capitaine, Ploufragan

« Zéro commande, zéro livraison pendant plus de deux mois. On a continué à fabriquer un peu car nos savons doivent sécher pendant plusieurs mois, mais l'activité était en sommeil. Le chiffre d'affaires a chuté de 85 % en avril et mai. »

Après le confinement, Zoopole Développement, qui l'accompagne depuis ses débuts, lui conseille de présenter un dossier de demande d'aide auprès de l'Agglomération. Il obtient alors 3 000€ dans le cadre du dispositif Covid TPE. *« Une bouffée d'air qui m'a permis de payer deux mois de loyer. »*

QUI CONTACTER ?

- Aude BIGNARD > 02 96 77 60 06
- Jean-Marie LE BRUSQ > 02 96 77 20 56



ILS VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS DÉMARCHES

L'ADIE, Initiative Armor, Bretagne Active, Zoopôle Développement, la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Côtes d'Armor, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Baie d'Armor Entreprises, les experts comptables, BGE, Réseau Entreprendre Bretagne.

Saint-Brieuc Armor Agglomération
Direction Développement Economique
economie@sbaa.fr
02 96 77 20 40

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr/economie/covid-19-mesures-pour-entreprises/